

Mobilitätsmanagement in Wohnsiedlungen Tagung „Wohnen und Mobilität“ in Rapperswil

„Bei der Erstellung und Vermietung von Wohnungen sollte die Betrachtung der wohnungsbezogenen Mobilität ein höheres Gewicht erhalten“, das wurde an der Fachtagung „Wohnen und Mobilität“ am 4. Oktober 2012 in Rapperswil betont. Über 100 Fachleute diskutierten Lösungsansätze für eine nachhaltige Mobilität in Wohnsiedlungen. In den Referaten wurden die Vorteile und Möglichkeiten für autoreduziertes Wohnen präsentiert: Die Stadt Zürich stellte ihre neue Parkplatzverordnung vor, aus Deutschland kamen Praxisbeispiele zum Mieterticket und von der Seite der Investoren wurden betriebswirtschaftliche Gründe für eine Parkplatzbegrenzung in Wohnsiedlungen aufgeführt. Eine Studie über die Liegenschaften der Credit Suisse zeigt nämlich, dass 29 % der Parkplätze in gut erschlossenen Gemeinden nicht vermietet sind. Die Fachtagung diente auch der Lancierung des neuen Pilotprojekts „MIWO: Mobilitätsmanagement in Wohnsiedlungen“ (2012-2014), das vom Bund und einer breiten Trägerschaft (u.a. HSR, Fussverkehr Schweiz, CAS, VCS, WBG Schweiz, Kantone und Städte) unterstützt wird. (Sprache de)

Weitere Informationen:

HSR Hochschule für Technik Rapperswil

Fussverkehr Schweiz

Club der Autofreien der Schweiz CAS

VCS Verkehrs-Club der Schweiz

Wohnen plus Mobilität

www.hsr.ch

www.fussverkehr.ch

www.clubderautofreien.ch

www.verkehrsclub.ch

www.wohnenplusmobilitaet.ch

Gestion de la mobilité dans les quartiers d'habitation Conférence «Wohnen und Mobilität» à Rapperswil

La prise en compte de la mobilité liée à l'habitat doit gagner davantage de poids lors de la construction et la location de logements. C'est ce qu'a souligné la conférence «Wohnen und Mobilität» le 4 octobre 2012 à Rapperswil. Plus de 100 ont discuté les solutions pour atteindre à une mobilité durable dans les quartiers d'habitation. Dans son exposé, la ville de Zurich a présenté la nouvelle ordonnance sur le stationnement de la Ville de Zurich et les possibilités qu'elle offre pour l'habitat pauvre en voitures. Du côté des investisseurs, les intérêts économiques de la limitation des places de parc inutilisées ont été rappelés. Une étude sur les biens immobiliers de Credit Suisse a en effet mis en évidence que, dans les communes bien desservies, 29% des places de parcs ne sont pas louées. La conférence a également donné le coup d'envoi du nouveau projet «MOHA: gestion de la mobilité dans les quartiers», qui bénéficie du soutien de la Confédération et de nombreux partenaires tels que la haute école de Rapperswil, Mobilité piétonne, le Club des Suisses sans voiture, l'ATE, des cantons et des villes. (langue: allemand)

Pour plus d'informations:

Haute école technique de Rapperswil (en allemand)

Mobilité piétonne

Club des Suisses sans voiture

Association Transports et Environnement (ATE)

www.hsr.ch

www.mobilitepietonne.ch

www.clubderautofreien.ch

www.ate.ch

06.11.2012



Projet pilote pour optimiser la mobilité liée à l'habitat

Objectifs

Le projet pilote «MOHA – Gestion de la mobilité dans les quartiers d'habitation» est soutenu par la Confédération et de nombreux partenaires. En prenant des mesures appropriées, la mobilité liée à l'habitat peut être influencée pour générer moins de trafic individuel motorisé.

Il s'agit de créer un instrument de gestion, comme c'est déjà le cas pour la gestion de la mobilité d'entreprise, en coopération avec les gérances, les habitant(e)s et les pouvoirs publics. Les transports publics ainsi que la mobilité piétonne et cycliste y prennent une place plus importante et leur proportion doit encore être augmentée.

- Les habitant(e)s bénéficient d'une diminution des nuisances liées au trafic à l'intérieur et à proximité du quartier d'habitation et d'une meilleure accessibilité.
- Grâce à leurs connaissances des besoins en mobilité des habitant(e)s, les maîtres d'ouvrage peuvent planifier leurs investissements liés à l'infrastructure de transport (places de parc, stationnements pour vélos) de manière plus efficace et ciblée. Influencer le comportement lié à la mobilité permet de réaliser des économies.
- L'optimisation de la mobilité liée à l'habitat décharge le réseau de transport, économise du trafic et donc, de l'énergie, protège l'environnement et rend le quartier dans son ensemble plus attractif.

Mise en œuvre

L'avant-projet «Verkehrsparen in Siedlung und Quartier» (« Economiser du trafic dans le quartier ») a prouvé qu'il était possible de décodifier la mobilité liée à l'habitat. Dans le cadre du présent projet, l'expérience acquise doit être approfondie et élargie. Sept quartiers d'habitation aménagés différemment, en ville ou dans l'agglomération – dont au minimum un se trouve en Suisse romande – sont pris en compte dans ce projet pilote, qui comprend plusieurs étapes :

Phase 1: analyse

- Les principaux aspects du comportement et des besoins relatifs à la mobilité sont relevés en questionnant les habitant(e)s.

- Les points faibles du quartier et de ses environs sont identifiés en analysant l'état actuel des conditions architecturales et spatiales.
- Les autres aspects de la mobilité liée à l'habitat sont approfondis et l'analyse de l'état actuel est complétée en discutant avec les responsables des gérances.

Résultat

Méthode standardisée, optimisée en fonction de l'investissement et des résultats (sondage, analyse de l'état actuel, guide d'entretien, listes de contrôle, etc.)

Phase 2: mesures

Pour chaque quartier d'habitation, un plan de mesures intégrant les éléments suivants est élaboré :

- Les habitant(e)s du quartier sont informés et inclus dans le projet (événements sur le thème de la mobilité, information concernant la mobilité, conseils, etc.)
- Le rayon d'action des maîtres d'ouvrage pour optimiser les habitations et leur exploitation dans l'optique de la mobilité est défini (p. ex. signalisation interne, organisation des zones d'accès, stationnement pour vélos, places de parc, offres supplémentaires liées à la mobilité, système d'incitations, etc.)
- Des propositions faites aux pouvoirs publics pour optimiser la mobilité des quartiers d'habitation sont élaborées (règlements de stationnement, lacunes dans le réseau piéton et cycliste du quartier, accès aux arrêts, offres supplémentaires liées à la mobilité, système d'incitations, etc.)

Résultat

Ensemble de mesures pour influencer la mobilité liée à l'habitat (listes de contrôle, boîte à outils, exemples de bonnes pratiques, etc.).

Phase 3: échange, formation continue et communication

Les enseignements tirés des différents quartiers d'habitation sont mis en commun, discutés dans des ateliers et rendus publiques sur un site web et dans des newsletters.

Une offre de formation continue est proposée par le sanu aux gérances, aux urbanistes ou aux autres groupes intéressés.

Une documentation comprenant guides, listes de contrôle, boîte à outils, exemples de bonnes pratiques, catalogues de mesures, etc. est mise à disposition sur internet. L'offre est communiquée par les différents partenaires aux spécialistes ainsi qu'à un public plus large.

Résultat

Les enseignements acquis et les résultats sont publiés dans un rapport final. La transformation de cette démarche en une structure à plus long terme sera développée lors d'une dernière rencontre.

Contact / Information

Direction du projet: Gestion de la mobilité dans les quartiers d'habitation MOHA

Thomas Schweizer

Mobilité piétonne

043 488 40 32

thomas.schweizer@fussverkehr.ch

Samuel Bernhard

Club des Sans Voiture

044 430 19 31

info@clubderautofreien.ch

Daniel Baehler

ATE Association transports et environnement

058 611 62 45

daniel.baehler@ate.ch

Partenaires:

Office fédéral de l'énergie, Hochschule Rapperswil, coopératives d'habitation Suisse, sanu, Canton de Zurich, Ville de Zurich, Ville de Berne, Bâle-Ville, demandes en cours auprès d'autres partenaires

